

## A fledgling nation finds its voice

Canada's official newspaper has its roots in the beginnings of a nation. The creation of the *Canada Gazette*, its history and its future are intertwined in the growing pains of an entire country. Through times of war and peace, of prosperity and depression, through innovations that turned the industrial world upside down and shrunk the global world to a village, the *Canada Gazette* has remained one constant. Collectively, its pages mirror aspects of an evolving nation — its words define who we are as Canadians.

This book commemorates the 160<sup>th</sup> anniversary of the *Canada Gazette*. The first part tells a story of a publication that is as much a part of the growth of a nation as it is an historical account of Canada's official newspaper. It is a story that supports the belief that every person has the right to be a part of the laws and regulations that affect Canada's citizens. The second part contains the historical facts that detail the evolution of the *Canada Gazette*. Originally written and published in 1995 in the electronic journal *Government Information in Canada* by Martha Foote, a law librarian, it was substantially revised for this book.

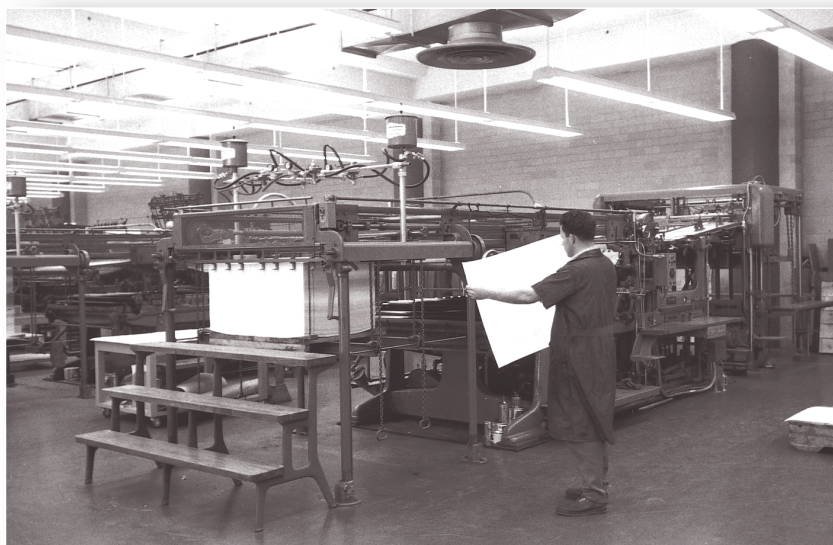
## The *Canada Gazette* makes its debut in the new Province of Canada

In the 19<sup>th</sup> century, printing presses were often established to satisfy the needs of Government. After all, administrators had only limited means to communicate with citizens — the town crier and public readings were about the only other ways of announcing proclamations.

Early printing presses, such as the wooden screw-press imported from England, advanced the means of Government to communicate. Operating the press was a laborious process. Printers would first convert written material into lines of type. Each line was assembled in a composing stick, letter by letter. Lines were made equal in length by inserting lead metal blanks called, appropriately

enough, leads. Once a page was completed, it was firmly locked into a metal frame and dabbed with ink. This process produced about 60 printed sheets per hour.

When the *Canada Gazette* made its debut on Saturday, October 2, 1841, official gazettes were already being circulated as a means of disseminating government notices. The *Canada Gazette* soon became the official voice of the new Government of the Province of Canada. In achieving supremacy, it superseded gazettes issued by the former provinces of Upper Canada (now Ontario) and Lower Canada (now Quebec).



## Un jeune pays trouve sa voix

**L**es origines du journal officiel du Canada remontent à la naissance du pays. La création de la *Gazette du Canada*, son histoire et son devenir sont indissociables de la croissance difficile de tout un pays. En temps de guerre comme en temps de paix, en période de prospérité comme en période de dépression, à l'ère des innovations qui ont bouleversé le monde industriel et transformé la planète en village, la *Gazette du Canada* a toujours été constante. Pris dans leur ensemble, les pages de cette publication sont le miroir d'un pays en évolution et les mots définissent qui nous sommes en tant que Canadiens.

Ce livre commémore le 160<sup>e</sup> anniversaire de la *Gazette du Canada*. La première partie relate l'histoire d'une publication qui reflète la croissance d'un pays tout autant qu'elle constitue un compte rendu historique du journal officiel du Canada. Cette histoire vient étayer la conviction selon laquelle toute personne a le droit de parole quant aux lois et règlements qui régissent la vie des citoyens du Canada. La deuxième partie, qui contient des faits historiques montrant l'évolution de la *Gazette du Canada*, a été rédigée à l'origine par Martha Foote, bibliothécaire juridique, et publiée en 1995 dans le journal électronique *Government Information in Canada*. Cette partie a été révisée en profondeur en vue de sa publication dans le présent livre.

## La Gazette du Canada fait ses débuts dans la nouvelle province du Canada

Au XIX<sup>e</sup> siècle, des ateliers d'impression étaient souvent établis en réponse aux besoins du gouvernement. Somme toute, celui-ci ne disposait que de moyens limités pour communiquer avec les citoyens — le crieur public et la lecture publique étaient à peu près les seuls autres moyens de faire connaître les proclamations.

Les premières presses à imprimer, comme la presse à vis en bois importée d'Angleterre, ont accru les moyens de communication gouvernementale. Faire fonctionner une presse à imprimer était laborieux. Les imprimeurs devaient d'abord convertir le texte manuscrit en lignes-blocs. Ils assemblaient les lignes sur un composteur, lettre par lettre, puis ils les justifiaient en ajoutant des espaces à l'aide de tiges en plomb appelées, évidemment, espaces. Dès qu'ils avaient complété une page, ils la verrouillaient dans un

cadre en métal et l'enduisaient d'encre. Ce procédé permettait d'imprimer environ 60 feuilles à l'heure.

À la parution du premier numéro de la *Gazette du Canada* le samedi 2 octobre 1841, des gazettes officielles existaient déjà en tant que moyens de diffusion des avis du gouvernement. La *Gazette du Canada* est vite devenue la voix officielle du nouveau gouvernement de la province du Canada, supplantant les gazettes publiées par les anciennes provinces du Haut-Canada (devenue l'Ontario) et du Bas-Canada (devenue le Québec).



## Appointing Queen's Printer among first official business

At only three pages long, the first *Canada Gazette* contained a proclamation, two new acts, an order in council, and two government appointments. One of these appointments was that of Stewart Derbshire and George-Paschal Desbarats as joint Queen's Printers and Law Printers in and for the Province of Canada. Derbshire was an Englishman who, in his prior careers, was a soldier, lawyer and journalist. Desbarats was a French Canadian with a solid grounding in his family's printing trade.

The title of Queen's Printer dates back almost to Confederation, when the new Dominion's Parliament decided that it was too costly to appoint private printers as official printers to the Crown. An act in 1869 required that a government official, known as the Queen's Printer, be appointed to supervise the printing of its official newspaper, the *Canada Gazette*, and any printing required by government departments.

## The *Canada Gazette* mirrors the changing landscape of a nation

Since before Confederation, the *Canada Gazette* has been used to issue official proclamations of both war and peace, to call federal elections, to publish amendments to regulations, and to open and close sessions of Parliament.

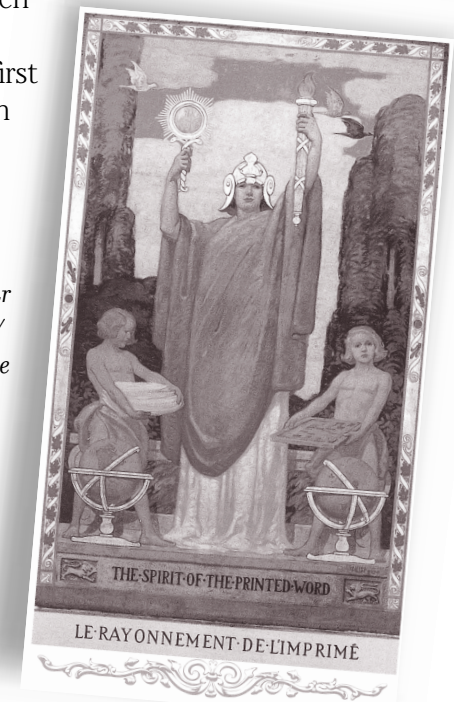
Through the years, the *Canada Gazette* has been an accurate yardstick in measuring the changing landscape of our country. The publication has not changed so much in appearance, but the nature of its content is strikingly different. Throughout the 1800s, the *Canada Gazette* published notices of appointments, proclamations and regulations but the majority of the notices filling its pages were bankruptcy notices and sales of real estate under the *Insolvent Act*.

During the 1900s, suppliers could find government business opportunities published in the *Canada Gazette*, giving them an opportunity to bid on government contracts. Today, its pages are filled with information that speaks more of people than of property; it is about Canadians. A quick study of the *Canada Gazette* reveals issues that revolve around the health and security of Canadians in the areas of agriculture, environment, transportation, health, justice and finance.

## Information for ordinary Canadians part of official newspaper

An official looking document, the *Canada Gazette* might seem, at first, to hold little interest for anyone who isn't a lawyer, a banker or someone involved in parliamentary procedure. On closer examination, however, the aspects of Canadian life that are covered in the *Canada Gazette* are varied and comprehensive. There is both ordinary and everyday information: the Chan family wants to fill in a bog on its property to build a house; a county snowmobile association has applied to build a bridge over a creek. For the protection of our environment, the *Navigable Waters Protection Act* requires that the plans for building such roads and/or bridges must first be published in the *Canada Gazette*.

Mural by Arthur W. Crisp, 1921/  
Peinture murale par Athur W. Crisp, 1921



## La nomination de l'imprimeur de la Reine, une décision prioritaire

Comprenant seulement trois pages, le premier numéro de la *Gazette du Canada* contenait une proclamation, deux nouvelles lois, un décret et deux nominations gouvernementales, dont l'une faisait de Stewart Derbishire et de George-Paschal Desbarats les imprimeurs conjoints de la Reine et les imprimeurs des lois dans la province du Canada et pour celle-ci. M. Derbishire était un Anglais qui avait précédemment été soldat, avocat et journaliste, tandis que M. Desbarats était un Canadien français qui avait acquis de solides assises dans le métier de l'imprimerie au sein de l'entreprise familiale.

Le titre d'imprimeur de la Reine remonte presque à la Confédération, époque où le Parlement du nouveau Dominion décidait que le recours à des imprimeurs privés comme imprimeurs officiels de la Couronne était trop onéreux. Une loi sanctionnée en 1869 exigeait qu'un haut fonctionnaire nommé imprimeur de la Reine soit chargé de superviser l'impression du journal officiel, la *Gazette du Canada*, et de tout autre travail d'impression demandé par les ministères.

## La *Gazette du Canada* reflète la physionomie changeante d'un pays

Avant même la Confédération, la *Gazette du Canada* servait à publier les proclamations officielles de l'état de guerre et de paix, la tenue des élections fédérales, les modifications aux règlements et les proclamations d'ouverture et de clôture des sessions du Parlement.

La *Gazette du Canada* a été, au cours des ans, un bon indicateur de la physionomie changeante de notre pays. La publication n'a pas tellement changé dans son apparence, mais son contenu s'est modifié de façon marquée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la *Gazette du Canada* contenait des avis de nominations, des proclamations et des règlements, mais la plupart des avis qui y paraissaient étaient des avis de faillite

et de vente de propriété en vertu de la *Loi de faillite*.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les fournisseurs pouvaient trouver dans la *Gazette du Canada* des avis annonçant les occasions d'affaires du gouvernement, ce qui leur permettait de soumissionner aux marchés publics. De nos jours, l'information qui y est publiée porte davantage sur les personnes que sur les biens; c'est maintenant une publication axée sur les Canadiens. Un examen rapide de la *Gazette du Canada* montre que son contenu a trait surtout aux questions qui concernent le bien-être et la sécurité des Canadiens dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des transports, de la santé, de la justice et des finances publiques.



## Rolling change and solid roots

The plans must first be approved, and written objections based on the effect of the work on marine navigation and on the environment must be sent to the Department of Fisheries and Oceans not later than one month from the date of publication of that notice. The official newspaper also publishes items of great national significance. When the Government proposes changes to the *Young Offenders Act*, for example, the federal Department of Justice is required to publish that information along with an invitation to Canadians to consult on the proposed amendments.

The *Canada Gazette* might also inform readers, for instance, that importing fresh yellow onions may adversely affect Canadian industry. The *Canada Gazette* indicates who has been appointed deputy minister, and who has received medals or awards from the Governor General. The annual supplement on unclaimed balances will tell if great-aunt Helen has \$20,000 somewhere sitting around in a bank.

Citizens can consult the *Canada Gazette* to find out about the assets and liabilities of the Bank of Canada. They may note the time and place of the annual general meeting of some Canadian companies.

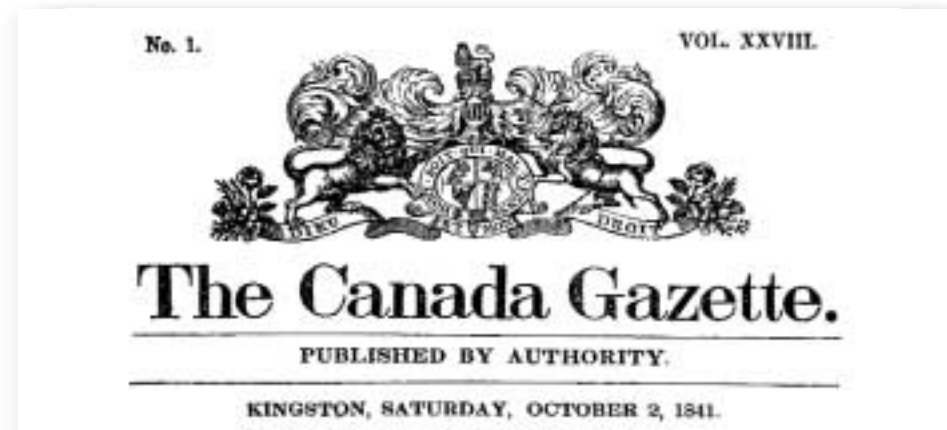
In serving Canadians for more than a century and a half, the *Canada Gazette* gives any citizen, even in the most remote part of the country, a voice in government decisions that may affect him or her.

Though it is referred to as one publication, the *Canada Gazette* is published in three parts. Part I comes out every Saturday and contains general notices, official appointments and proposed federal regulations. Part II is published every second Wednesday and details new regulations. Part III publishes all public acts and their enactment proclamations and is printed irregularly, usually when there are enough acts to warrant an issue (three to four times a year).

The *Canada Gazette* gives every person an equal opportunity to read a proposed regulation for the first time. Regulations

are intended controls on an activity, product or commodity because health or safety is in question. Publication in the *Canada Gazette* is the last step before a regulation is enacted. Since 1986, the federal government has made it policy to prepublish proposed regulations in Part I of the *Canada Gazette*, giving citizens the opportunity to present their views and concerns on a specific issue.

The last decade of the 20<sup>th</sup> century represented a significant time of challenge and opportunity for the production of the *Canada Gazette*. Throughout this period of rolling change, one ideology remained in focus: the team would have to develop new approaches to enhance its services while maintaining its roots as an official gazette of the Government of Canada.



## De l'information sur les Canadiens ordinaires dans un journal officiel

À première vue, la *Gazette du Canada* donne l'impression d'être une publication très officielle qui intéressera peu ceux qui ne sont pas juristes, banquiers ou engagés dans les procédures parlementaires. Un examen plus attentif montre cependant que les aspects de la vie canadienne traités dans la *Gazette du Canada* sont vastes et variés. On y trouve de l'information de nature ordinaire et courante. Par exemple, la famille Chan souhaite remblayer une tourbière sur son terrain pour construire une maison, ou une association locale de motoneige demande l'autorisation de construire un pont au-dessus d'un ruisseau. Or, la *Loi sur la protection des eaux navigables* exige, aux fins de la protection de l'environnement, que les plans d'ouvrages tels que la construction d'une route ou d'un pont soient d'abord publiés dans la *Gazette du Canada*. Les plans doivent d'abord être approuvés, et toute objection écrite faisant état de leurs répercussions sur la navigation et l'environnement doit être envoyée au ministère des Pêches et des Océans dans le mois qui suit la publication de l'avis. Le journal officiel fait également paraître des articles d'une grande importance nationale. Par exemple, si le gouvernement propose de modifier la *Loi sur les jeunes contrevenants*, le ministère fédéral de la Justice est tenu de publier l'information pertinente ainsi qu'une

invitation aux Canadiens à commenter les modifications projetées.

La *Gazette du Canada* peut également servir à renseigner les lecteurs sur divers sujets, par exemple, sur les dangers éventuels pour l'industrie canadienne de l'importation d'oignons jaunes frais, sur la nomination des sous-ministres ou sur les récipiendaires de décorations ou distinctions décernées par le gouverneur général. Le supplément annuel sur les soldes non réclamés vous dira si votre grande-tante Hélène laisse traîner 20 000 \$ dans un compte en banque quelque part.

Les citoyens peuvent consulter la *Gazette du Canada* pour connaître l'actif et le passif de la Banque du Canada. Ils peuvent aussi apprendre où et quand aura lieu l'assemblée générale annuelle de certaines sociétés canadiennes.



## Changement et stabilité

Depuis plus d'un siècle et demi de service aux Canadiens, la *Gazette du Canada* offre à chaque citoyen, même dans les régions les plus éloignées, la possibilité de faire entendre sa voix dans les décisions gouvernementales qui peuvent le toucher.

Bien que désignée comme une seule publication, la *Gazette du Canada* est publiée en trois parties. La Partie I, qui paraît tous les samedis, contient les avis généraux, les nominations officielles et les règlements fédéraux projetés. La Partie II est publiée tous les deux mercredis et renferme le texte des nouveaux règlements. La Partie III contient toutes les lois publiques et leur proclamation et elle est publiée à intervalles irréguliers, ordinairement quand le nombre de lois le justifie, soit trois ou quatre fois par année.

*Sceau officiel, premiers volumes reliés, éditions 2001/ Official seal, first bound volumes, 2001 issues*

## A period of challenge and opportunity for the Canada Gazette Directorate

The Canada Gazette Directorate, formerly known as the Canada Gazette Section, is part of Communication Canada. The Directorate is responsible for publishing all three parts of the *Canada Gazette*, as well as extra editions and supplements as necessary. It also publishes the required indexes to parts I and II.

In 1983, the Clerk of the Privy Council established a committee to review the operations of the Canada Gazette Directorate. Through this review, the *Canada Gazette's* increase in volume and cost received particular attention. In fact, the volume of printed pages had tripled in less than 10 years, and the costs had increased by almost tenfold during this same period.

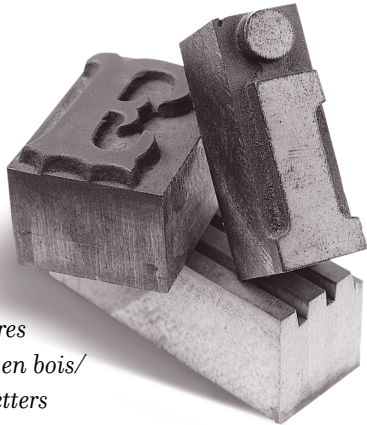
It was subsequently recommended and adopted that the Canada Gazette Directorate operate on a cost recovery basis, ending a tradition of free publication services that lasted more than 100 years. On April 1, 1986, government and private sector clients began to pay to publish notices in the *Canada Gazette* and, citizens, to subscribe to the printed copy.

An efficiency study conducted in 1987 recommended that all functions for the Canada Gazette Directorate be integrated. At that time, the composition division and the editing division were physically distant from one another. The separation meant that, in a given week, documents might have had to be manually exchanged up to 500 or more times. This created a situation in which the Directorate had minimal operational control over the complete production process, though it remained ultimately

responsible for timely delivery of the newspaper. On April 1, 1989, the two functional divisions, together with the administration division were combined to form the new Canada Gazette Section.

In 1989, to improve efficiency and make better use of new technologies, clients were encouraged by way of a special discount to send their notices both in print and on diskettes. This reduced substantially the need to input text and helped respect the tight publication deadlines.





Caractères  
d'imprimerie en bois/  
Wooden letters

La *Gazette du Canada* donne à chaque personne la même possibilité de prendre connaissance d'un règlement projeté. Les règlements ont pour objet de contrôler une activité, un produit ou une marchandise lorsque la santé ou la sécurité sont en cause. La parution dans la *Gazette du Canada* est la dernière étape qui précède l'adoption d'un règlement. Depuis 1986, le gouvernement fédéral suit une politique de prépublication des règlements projetés dans la Partie I de la *Gazette du Canada*, ce qui donne aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs observations et leurs préoccupations sur un sujet particulier.

La dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle a été une période pleine de défis et de possibilités pour la *Gazette du Canada*. Tout au long de cette période de changement constant, un principe est demeuré inchangé : l'équipe de production devait trouver de nouvelles approches pour améliorer ses services tout en respectant la tradition du journal officiel du gouvernement du Canada.

## Une période de défis et de possibilités pour la *Gazette du Canada*

La Direction de la Gazette du Canada, autrefois la Section de la Gazette du Canada, fait partie de Communication Canada. Elle est chargée de publier les trois parties de la *Gazette du Canada*, ainsi que des éditions spéciales et des suppléments, au besoin. La Direction publie également les index des parties I et II, tel qu'il est requis.

En 1983, le greffier du Conseil privé a chargé un comité d'examiner les activités de la Direction de la Gazette du Canada. Au cours de cet examen, l'augmentation du volume et des coûts de la *Gazette du Canada* a retenu l'attention. De fait, le nombre de pages imprimées avait triplé en moins de dix ans et les coûts avaient presque décuplé pendant la même période.

Par la suite, il a été recommandé et adopté que la Direction de la Gazette du Canada fonctionne selon la formule de recouvrement des coûts, ce qui a sonné le glas de sa tradition plus que centenaire de services gratuits de publication. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1986, les clients gouvernementaux et ceux du secteur privé doivent payer pour publier leurs avis dans la *Gazette du Canada* et, les gens, pour s'abonner à la version imprimée.

Une étude d'efficacité menée en 1987 recommandait l'intégration de toutes les fonctions de la Direction de la Gazette du Canada. À cette époque, les divisions de la composition et de la révision étaient physiquement séparées l'une de l'autre, ce qui pouvait entraîner, certaines semaines, jusqu'à 500 échanges manuels ou plus de documents. Dans ces conditions, la Direction, bien que responsable en bout de ligne de la livraison en temps opportun du journal, ne pouvait exercer qu'un contrôle opérationnel minimal sur l'ensemble du processus de production. Le 1<sup>er</sup> avril 1989, les deux divisions d'exécution, de même que la Division de l'administration, ont été regroupées au sein de la nouvelle Section de la Gazette du Canada.

En 1989, dans un effort pour accroître l'efficacité et le recours aux nouvelles technologies, un rabais a été offert aux clients pour les inciter à envoyer leurs avis tant sous forme d'imprimé que sur disquette. Cette initiative a réduit considérablement le besoin de faire la saisie des textes et a facilité le respect des délais serrés de publication.



## Some old traditions get left behind

Modernizing the official newspaper's publishing environment necessitated the placement of some antiquated procedures into the history books of the *Canada Gazette*. For instance, the production team would no longer rely on pressurized air tubes to whisk copy between editors and composition experts on two different floors of the Office of the Queen's Printer in Hull, Quebec. Shared accommodations between editing and composition divisions eliminated the need for the ancient "work ready" light. For many years, light tables and waxing machines were used to lay out the non-text information such as graphics, tables and maps, and paste them in their appropriate space using the *Canada Gazette* template serving as a guide. It was only in 1996 that the Directorate changed computer software that enabled the use of electronic graphic files. Today, this equipment is used on rare occasions, when all other electronic options have failed.

## E-democracy comes within reach

To this day, the success of the Canada Gazette Directorate depends on its ability to adapt Internet technology to expand its reach. The *Canada Gazette* experienced its first wave of such change in the late 1990s. Around that time, Web-based technologies were sweeping the country, changing the way business interfaced with its customers, and opening doors for people to communicate with business. The *Canada Gazette* was not to be left behind, and the Directorate began to look at the Internet as a relevant tool for disseminating the official newspaper.

The last seven years have witnessed the greatest changes to the newspaper, with the introduction of electronic versions in bilingual PDF (Portable Document Format) side-by-side format, and separate English and French ASCII (American Standard Code for Information Interchange) versions as an alternate format for persons with disabilities. These changes widened access between Government and its electorate. It also represented immense challenges for the Canada Gazette Directorate.

The production schedule of the *Canada Gazette* leaves little room for variance. There's no room to hand off one person's workload to another to focus on training, for instance. All of the technological advances adapted in the last few years were accomplished in-house, over and above the usual workload of meeting production deadlines. The information in the database cannot be put at risk, therefore the development and testing of any new software must be done at a separate environment and training is usually done after regular working hours. The *Canada Gazette* team succeeded nonetheless in launching an Internet version of the newspaper in less than six months.



Management team/L'équipe de gestion

## Quelques vieilles traditions se perdent

La modernisation du cadre physique de l'édition du journal officiel a forcé certaines méthodes de travail à être reléguées aux livres d'histoire de la *Gazette du Canada*. Ainsi, l'équipe de production n'a plus à utiliser la canalisation pneumatique pour envoyer les textes entre les réviseurs et les typographes, jadis logés à deux étages différents au Bureau de l'imprimeur de la Reine, à Hull (Québec). L'installation dans les mêmes locaux des divisions de la révision et de la composition a entraîné la disparition de l'ancienne lampe qui, lorsqu'allumée, annonçait que le travail était prêt. Pendant des années, les tables lumineuses et les cireuses étaient utilisées pour la mise en page des éléments non textuels, tels les graphiques, tableaux et cartes, sur un gabarit de la *Gazette du Canada*. Ce n'est qu'en 1996 que la Direction a acquis les logiciels permettant l'utilisation de fichiers graphiques électroniques. L'ancien équipement ne sert plus désormais qu'en de rares occasions, quand toutes les solutions électroniques ont échoué.

## La démocratie électronique à notre portée

Le succès de la Direction de la Gazette du Canada dépend de sa capacité d'adapter la technologie de l'Internet pour accroître son rayonnement. La *Gazette du Canada* a connu la première vague de ce changement à la fin des années 90. À cette époque, les technologies du Web soufflaient sur le pays, transformant la relation entreprise-client et ouvrant aux gens de nouvelles voies de communication avec les entreprises. La *Gazette du Canada* ne resterait certes pas derrière, et la Direction a commencé à considérer l'Internet comme un moyen pertinent de diffusion du journal officiel.

Au cours des sept dernières années, de profonds changements sont survenus à la *Gazette du Canada* : introduction de versions PDF (Portable Document Format) électroniques bilingues côte-à-côte et de versions ASCII (code américain normalisé pour l'échange d'information) distinctes en français et en anglais en tant que format de substitution pour les personnes handicapées. Ces changements,

qui ont élargi l'accès des citoyens à l'appareil gouvernemental, n'ont pas été sans poser d'immenses défis à la Direction de la Gazette du Canada.

L'échéancier de production de la *Gazette du Canada* laisse peu de battement. Il n'existe aucune marge qui permettrait, par exemple, de confier le travail d'une personne à une autre pour des besoins de formation. Tous les progrès technologiques adaptés ces dernières années ont été réalisés à l'interne et venaient s'ajouter à la charge de travail normale imposée par les délais de production. Comme l'information contenue dans la base de données ne pouvait être compromise, les travaux de développement et de mise à l'essai des nouveaux logiciels devaient être effectués dans un autre cadre. La formation était ensuite donnée après les heures normales de travail. Malgré ces contraintes, l'équipe de la *Gazette du Canada* a réussi à lancer la version Internet du journal officiel en moins de six mois.

## The *Canada Gazette* goes on the World Wide Web

In 1998, all three parts of the *Canada Gazette* became accessible on the Internet. From anywhere in the world, individuals were now able to access the *Canada Gazette* at no charge. Although unofficial — the printed copy is still the only official version — the electronic PDF format of the *Canada Gazette* replicates the printed copy's bilingual side-by-side format. Readers can browse either official language by accessing specific notices through the table of contents and index.

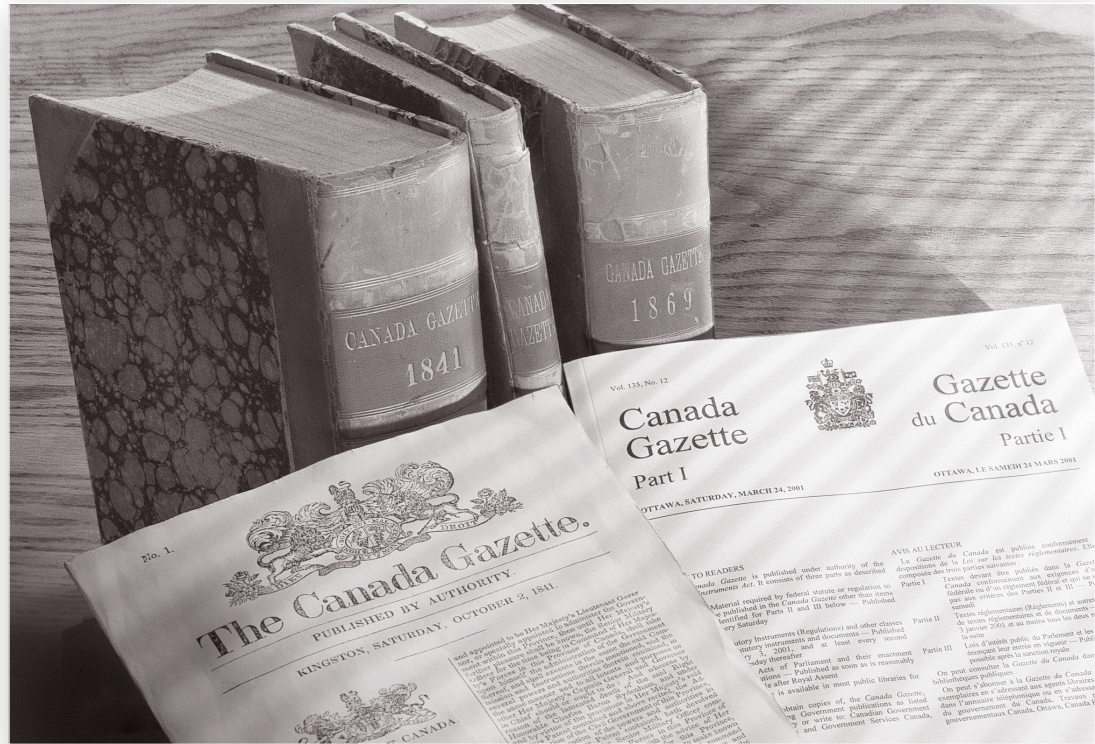
With an average of 3,500 to 5,000 downloaded pages of the *Canada Gazette* from the Internet per day, even more interested Canadians are taking advantage of a quick and reliable way to get information about the laws of the country and the opportunity to comment on proposed regulations.

A portion of the readership of the electronic version originates outside of Canada. Approximately one-third of the hits on the Canada Gazette Web site can be traced to other countries. The most international hits come from the United States, Japan, the United Kingdom, France and Australia. People from some 81 countries around the world have accessed the Canada Gazette Web site.

## Persons with disabilities access the *Canada Gazette*

On April 17, 2000, the *Canada Gazette* first appeared in alternate format (separate English and French) on the Internet making it accessible to persons with disabilities. The ASCII format is a common text language that can be read by virtually any software, including DOS-based systems and screen-reading

and speech-output devices. This step has been a success, measured by the fact that over 30 percent of downloaded pages from the Canada Gazette Web site are now done in ASCII format rather than the more traditional PDF.



Paper era/L'ère papier

## La Gazette du Canada sur le Web

En 1998, les trois parties de la *Gazette du Canada* sont devenues accessibles sur l'Internet. De partout au monde, les gens sont désormais capables de consulter la *Gazette du Canada* sans frais. Bien que non officiel — la version imprimée demeurant la seule version officielle — le format électronique PDF de la *Gazette du Canada* est une réplique du format bilingue côte-à-côte de la version imprimée. Les lecteurs peuvent consulter des avis particuliers dans la langue de leur choix à partir de la table des matières et de l'index.

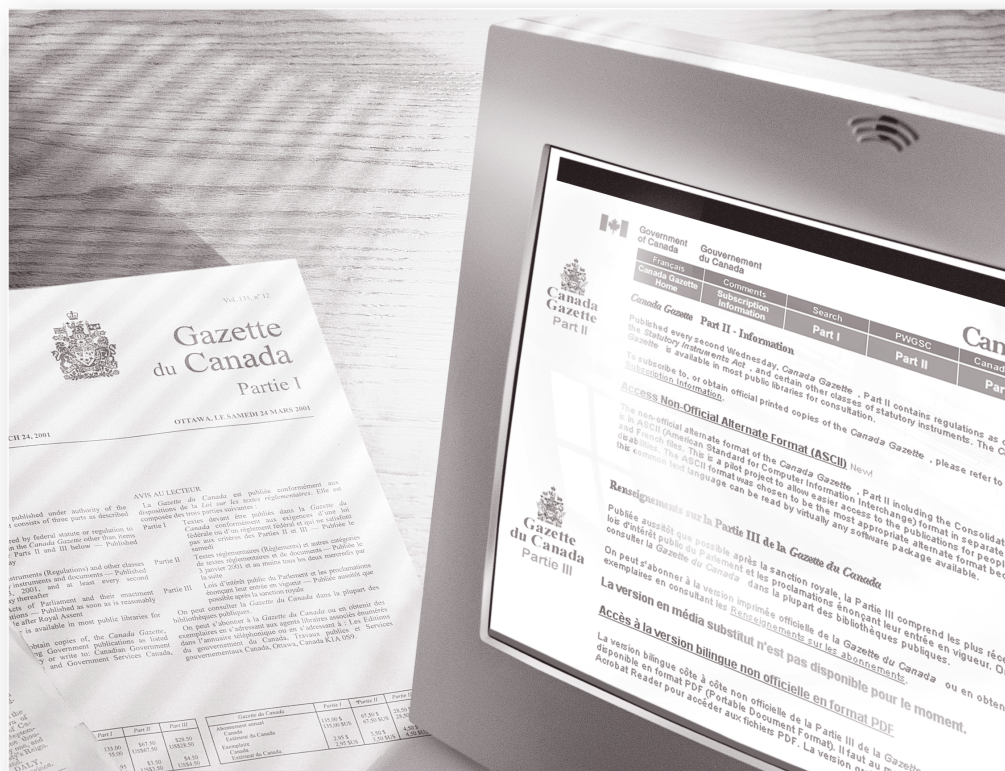
La popularité de la *Gazette du Canada* sur l'Internet — entre 3 500 et 5 000 pages téléchargées par jour en moyenne — montre que de plus en plus de Canadiens profitent de ce moyen rapide et fiable de se renseigner sur la législation nationale et de formuler leurs opinions sur les règlements projetés.

Une solide proportion, environ un tiers, des visiteurs du site Web de la Gazette du Canada viennent de l'étranger, surtout des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni, de la France et de l'Australie. Jusqu'à présent, des personnes de 81 pays, partout au monde, ont visité le site Web de la Gazette du Canada.

## Accès à la Gazette du Canada par les personnes handicapées

Le 17 avril 2000, des versions française et anglaise distinctes en format de substitution sur l'Internet de la *Gazette du Canada* ont été lancées, ce qui permet aux personnes handicapées d'y avoir accès. Le code ASCII est un langage texte commun qui peut être lu par presque tous les logiciels, y compris ceux des

systèmes DOS et des lecteurs sonores d'écran. Cette initiative a été couronnée de succès, puisque plus de 30 p. 100 des pages téléchargées du site Web de la Gazette du Canada le sont en format ASCII plutôt que dans le format PDF traditionnel.



L'ère électronique/Electronic era